

# PARACHAH : « BEHAR »

(au mont)

**Shabbat 5 mai 2018**

*Commentaire de 2008-13*

Lectures :

Parachah : **Vayyiqra'/Lévitique 25 :1 à 26 :2**

Haftarah : **Yirméyahou/Jérémie 32 :6-27**

Bérith Hadachah : **Miphaloth/ Actes 4 :32à 5 :11**

*Rappel* : les commentaires ne sont pas des études, mais des pensées que la lecture de la parachah nous inspire et nous permet, sur une année, de relier les textes de la Torah et des Prophètes aux textes de la Bériyth haHadachah, de l'Alliance renouvelée en Yéshoua

## Résumé de la Parachah :

יהוה parle à Moshéh sur le mont Sinaï et l'instruit sur les cycles d'années à observer, pour la terre et pour l'homme afin que ces deux composantes soient au bénéfice des bénédictions d'Élohim. יהוה rappelle ainsi que ni la terre ni l'homme ne disposent indéfiniment d'eux-mêmes, mais sont destinés à bénéficier du repos et de la liberté par la confiance, en observant le vouloir d'Élohim.

La Parachah commence par une notion de « Shabbat » (Ch 25 v 2) pour se boucler sur le respect de ce même Shabbat et du sanctuaire (Ch 26 v 2).

## Une économie révolutionnaire

... ou économie shabbatique. Quel économiste oserait de nos jours proposer un tel modèle d'organisation ? S'il s'en trouvait un, parions qu'il soit la risée de tous ses confrères, et désigné comme dangereux idéologue de la part de la grande finance et du capitalisme libéral en général.

Cependant le modèle donné à Moshéh déterminera le mode de fonctionnement économique du Royaume sur terre.

De quoi s'agit-il ? Pendant six années la terre est exploitée, cultivée ; la septième année elle reste en jachère ! La sixième année est censée être tellement productive qu'elle fournirait suffisamment de récolte pour couvrir les trois années qui suivent ! Tout cela sans rotation sectorisée de jachère, sans quota limitatif, sans engrais chimique, sans OGM, sans gestion mondialisée de la nourriture qui laisse 800 millions d'humains en état de famine ou de sous-alimentation.

La jachère de la septième année, appelée en hébreu **Shémittah, est une observance faite de confiance dans la promesse d'Élohim** : car il faut avouer et particulièrement à notre époque de disette - *malgré les super-productions lucratives et les gaspillages insensés* - que personne n'oserait se priver volontairement d'une année sur sept de production, représentant plus de 14% de rendement potentiel ! C'est également une année de remise des dettes (voir Deutéronome 15). Quelle banque aujourd'hui abandonnerait pendant une année le remboursement de ses prêts ? Les bourses du monde entier s'écrouleraient, dirons-nous ! Nous sommes réalistes, les bourses du monde s'écroulent déjà et amplifieront encore leur faillite, parce que paradoxalement ni Israël ni les nations n'ont pris au sérieux la promesse liée à l'organisation shabbatique de l'économie ... sans encore évoquer le non-respect des commandements : « tu ne convoiteras pas et tu ne voleras pas », qui ne font plus partie du monde de la finance, de la bourse, des OPA, etc. Au contraire, ces

commandements de base sont perçus comme des inepties : convoiter l'entreprise d'un autre, convoiter le poste d'un autre, mettre le concurrent « sur la paille », mettre des gens « au chômage », les priver de ressources et dans les cas les plus graves les contraindre à la disette, à la mort de faim ! Ce tableau est-il exagéré ? Non, nous le savons.

Le repos de la septième année s'affirme être une trêve tant pour l'agriculture que pour le monde des affaires. L'arrêt de toute exploitation ne serait-il pas au plus grand bénéfice de la reconstitution de toutes sortes de ressources ? Pensons seulement aux espèces marines et autres. Cette pause correspond par ailleurs à ce que les économistes admettent être le rythme de la respiration de l'économie qui se répète environ au cycle de sept ans.

Il est très difficile de croire en la promesse d'Élohim plutôt qu'en l'œuvre de nos mains : « *Mais que mangerons-nous si nous ne cultivons pas ?* ». C'est déjà cela qu'Israël devait apprendre. Le pouvons-nous à notre tour, dans d'autres circonstances que la culture de nos champs et pour tous autres domaines où nous avons à dire : **le Seigneur sera le premier servi, mes œuvres serviles ou de loisir attendront. Apprenons où se situent nos priorités, notamment lorsqu'il est particulièrement présent, comme nous le rappelle la parachah : en ses Shabbats.**

Mais aussi dans les affaires du Père, dans « son champ » que sont les hommes, sommes-nous capables d'attendre sans nous affairer une année complète mais en comptant absolument sur sa bénédiction qui couvrirait plusieurs années, qui de plus conférerait un surplus de fertilité spirituelle ? Sommes-nous capables d'abandonner au Seigneur sa propre œuvre plutôt que de vouloir toujours maîtriser, gérer, organiser, planifier, ce que nous considérons peut-être à tort être notre propriété ?

*« Et elle avait une sœur appelée Miryam, qui aussi, s'étant assise aux pieds de Yéshoua, écoutait sa parole ; mais Marthah était distraite par beaucoup de service. Et étant venue à Yéshoua, elle dit, Seigneur, ne te soucies-tu pas de ce que ma sœur me laisse toute seule à servir ? Dis-lui donc qu'elle m'aide. Et Yéshoua, lui répondant, dit, Marthah, Marthah, tu es en souci et tu te tourmentes de beaucoup de choses, mais il n'est besoin que d'une seule ; et Miryam a choisi la bonne part qui ne lui sera pas ôtée. » (Luc 10:39-42)*

Le repos de Shémittah est un repos de respiration, un repos de souffle, un moment de renouvellement, où l'on cesse d'investir à la manière du monde, où on laisse croître ce qu'Élohim fait croître pour sa création, selon sa sagesse qui dépasse de loin toutes nos pensées.

Notre Père sait de quoi nous avons besoin, tant pour la terre que pour le corps et le souffle. S'IL imposait ainsi le cycle de Shémittah à Israël par la voix de Moshéh, ce n'est pas uniquement pour le sol et la nourriture terrestre, car dans le monde d'Élohim tout est cohérent et harmonie, ce qui est vrai « pratiquement » l'est aussi « spirituellement ».

Tous les sept shabbats d'années, sept cycles de sept ans, c'est-à-dire tous les quarante-neuf ans (Ch 25 v 8) intervenait le « Yovel<sup>1</sup> » ou jubilé. Ce Yovel était vu comme une cinquantième année qui se déclarait au jour de Kippour, jour des expiations et du pardon, ce qui est lourd de symbole. Réfléchissons un instant à cette relation.

L'application du Yovel fut abandonnée au retour de l'exil de Babylone, car la population revenue sur le territoire d'Israël n'était plus suffisamment représentative de toutes les tribus d'Israël, ce qui devrait être réparé dans les temps prochains, selon la prophétie d'Ézéchiél 37 :15.

S'il fallait inventer une loi contre tous les abus d'exploitation humaine, une loi anti-trust ou anti-spéculation ou anti-inflation ou anti-groupe hégémonique financier et autres, alors le modèle « Yovel » et ses déclinaisons concernant les propriétés, les prêts, et le travail des hommes, devrait servir d'archétype. Il est évident que de telles propositions de lois feraient fuir tous les accapareurs

---

<sup>1</sup> Dérivé du mot « corne de bélier »

et les voleurs « légalisés » de ce siècle. Finies les disparitions par absorption des héritages ancestraux et du juste travail. Jugulées les envolées de prix de vente de maisons et de terrains et de toutes formes masquées de travail inhumain et d'extorsion : car tous les quarante-neuf ans, chacun, excédentaire ou déficitaire dans le résultat de ses activités, prospère ou tributaire d'un handicap de la vie, quel que soit son sort, retrouvait l'héritage, terrain ou maison, qui constituait son « capital » de départ.

Pendant quarante-neuf ans, avec une pause tous les sept ans, les entrepreneurs « dynamiques » pouvaient s'exprimer, ce qui ne freinait pas l'initiative ! Toutefois, et au moins une fois au cours de la vie, l'homme qui s'était enrichi devait restituer à son compatriote ce que sa « bonne fortune » avait acquis de ce dernier, y compris dans l'anonymat bancaire. Quant au défavorisé, au moins une fois dans sa vie, il retrouvait ce qui lui appartenait de droit.

Tout est à Élohim, qui donne à chacun équitablement ; comprenons que la mesure d'Élohim n'est pas la nôtre, IL rétribue de la même récompense celui qui travaille depuis le matin comme celui qui n'arrive qu'à la dernière heure.

L'héritage d'Élohim est inaliénable. Ce qu'IL a donné à Israël, reste à Israël : *« l'adoption, la gloire, les alliances, la Torah, le culte, les promesses, les patriarches dont le Mashiah selon la chair, le territoire défini du Nord au Sud de l'Est à l'Ouest, Amen »*. Quel que fut et quel que sera le parcours d'Israël, ceux qui se sont accaparés, bien souvent par usurpation et non par juste héritage, le dépôt d'Israël devront le rendre. Quant à ceux qui viennent se « greffer » par adoption sur l'olivier franc Israël, en participant à sa sève, ils deviennent Israël, que leurs ancêtres l'aient été ou non, ils reçoivent selon la promesse d'Élohim leur juste part comme leurs frères déjà greffés selon leur nature en, et par, Yéshoua.

Bien sûr, il est douloureux de percevoir que certains bénéficiaires peu scrupuleux de cet héritage n'hésitent pas à le « brader » volontairement à leurs adversaires contre des promesses mensongères de paix, et que d'autres restent fermés à Celui qui est leur héritage suprême : Yéshoua le Mashiah d'Élohim. Nous ne les jugeons pas, nous les portons dans la prière.

Nous attendons, en veillant, le retour de Celui à qui appartient la rémunération, l'Héritier de qui nous sommes cohéritiers. Celui qui redistribuera ce qui a été dédaigné, dispersé ou usurpé **car IL rassemblera cette fois le Tout Israël, réactivant ainsi la proclamation d'un « Yovel d'exception »**. Nous attendons le son du cor du Kippour de ce Yovel qui annoncera l'entrée dans le Royaume, où s'instaureront la Paix et la justice, car

*« Vous observerez mes Shabbats, et vous révérez mon sanctuaire. Je suis יהוה. Si vous suivez mes lois, si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique, Je mettrai la paix dans le pays, et personne ne troublera votre sommeil ; je ferai disparaître du pays les bêtes féroces, et l'épée ne passera point par votre pays... Vous mangerez des anciennes récoltes, et vous sortirez les vieilles pour faire place aux nouvelles. J'établirai ma demeure au milieu de vous, et mon Être ne vous aura point en horreur. Je marcherai au milieu de vous, je serai votre Élohim, et vous serez mon peuple. » (Lévitique 26:2-3 & 6 & 10-12)*

Quelle merveille ! Amen !

Une remarque : dans cette Parachah, il est question de terre, d'hommes, et de cycles shabbatiques. On y mentionne aussi furtivement le sanctuaire au verset 2 du Ch 26, *« mes shabbats vous garderez et mon sanctuaire vous vénérerez, Je suis יהוה »*. Où parle-t-on de sanctuaire ? Il semble absent de notre parachah. Non, il n'est pas absent mais davantage apparent dans la parachah suivante :

*« J'établirai ma demeure au milieu de vous. Je marcherai au milieu de vous. »*

Milieu de vous : textuellement « dans vous »

« Ne savez-vous pas que vous êtes le temple d'Élohim, et que le Souffle d'Élohim habite en vous ? »  
(1 Corinthiens 3:16)

« Car nous sommes le temple de l'Élohim vivant, comme Élohim l'a dit, J'habiterai et Je marcherai au milieu d'eux ; Je serai leur Élohim, et ils seront mon peuple. » (2 Corinthiens 6:16)

« prenez donc garde à vous ! Car vous êtes mon sanctuaire. »

### Une année de grâce

« Le Souffle de יהוה est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres. Pour proclamer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue. Pour renvoyer libres les opprimés. Pour proclamer une année de grâce (d'accueil) de יהוה. » (Luc 4:18-19)

Telles furent les Paroles d'ouverture de ministère que prononçait Yéshoua dans la synagogue de Nazareth, à Shabbat. Cette lecture d'Isaïe 61 est typique du « Yovel ». La bonne nouvelle annoncée aux pauvres était aussi celle du recouvrement de leur héritage perdu depuis longtemps. Lui l'Héritier d'Élohim était bien Celui qui pouvait « proclamer » l'année effective du Yovel.

Compte tenu de sa mission parmi les hommes qui consistait d'abord en la bonne nouvelle du salut, c'est-à-dire de la réparation de la relation avec le Père, au recouvrement de l'héritage en Élohim le Père, héritage retrouvé de la vie éternelle par la rançon du sang de l'Alliance. Nous pouvons penser, comme d'autres commentateurs, que l'année du témoignage de Yohanan hamatbil (Jean le baptiste) et de l'intronisation de Yéshoua, qui annonçait Lui-même « une année de grâce », était une année de « Yovel » avérée.

Car IL dit : « **Aujourd'hui cet écrit s'est accompli à vos oreilles** ». Vous avez entendu que c'est une année de Yovel, mais vous n'avez rien vu ! Le Yovel ne vous a été que « notifié » car il a perdu depuis longtemps la puissance de son application. Le Seigneur annonçait sans le dire explicitement, mais seulement en citant la Parole, que Lui proclamait véritablement le rétablissement d'Israël par le symbole du Yovel. Effectivement, les Israélites de l'époque connaissaient bien la relation prophétique entre Yovel et Royaume. Il ne fit pas qu'en parler, Il réalisa les œuvres de son Père.

A ce Yovel de l'antiquité correspond « Le Royaume en vous » « Mon Sanctuaire ». Au prochain Yovel, celui du retour correspondra « Le Royaume sur Terre comme dans les cieux ».

Reviens bientôt Adon Yéshoua !

**Shabbat Shalom véshavoua tov**